



Conduite à tenir en cas de

Accident avec de l'acide fluorhydrique**IMMEDIATEMENT**

- 
- Projection sur la peau
 - Laver à l'eau courant pendant au moins 15 minutes,
 - Enlever les vêtements souillés si besoin,
 - Appliquer du gel de gluconate de calcium en couche épaisse et recouvrir d'un pansement occlusif.
 - Si la zone touchée est supérieure à la surface d'une main, appeler le SAMU (0)15.
 - Projection oculaire
 - Laver à l'eau courante pendant 15 minutes, en écartant les paupières, tête inclinée, l'œil positionné vers le bas,
 - Ne pas enlever les lentilles cornéennes,
 - Ne pas utiliser du gel de gluconate de calcium,
 - Appeler le SAMU (0)15.

DANS L'HEURE QUI SUIV

- 
- Médicalement : consulter un médecin (urgences, ophtalmologue...) pour évaluer la gravité de la blessure ;
 - Administrativement :
 - Présenter systématiquement le certificat de prise en charge de l'UPMC au médecin pour bénéficier de la dispense d'avance de frais dans la limite des tarifs conventionnels dans le cas d'une consultation externe,
 - Faire établir un certificat médical initial d'accident de travail par le médecin consulté aux urgences (pas le SMP) et lui faire remplir la feuille d'accident pour la dispense d'avance des frais.

DANS LES 24 HEURES

- Déclarer l'accident :
 - Auprès de la DRH selon la procédure en vigueur,
 - A l'assistant de prévention pour consignation sur le registre santé et sécurité au travail,
 - Au service de médecine de prévention.